

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Octobre 2024



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 8 novembre, 2024

Statistiques nationales

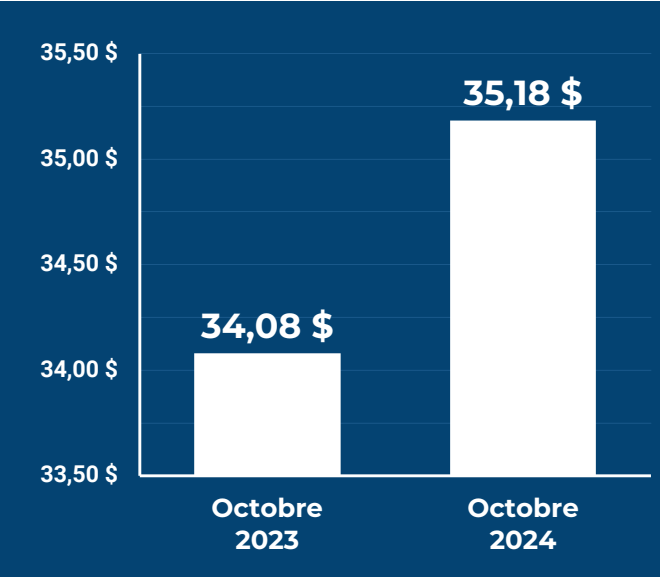
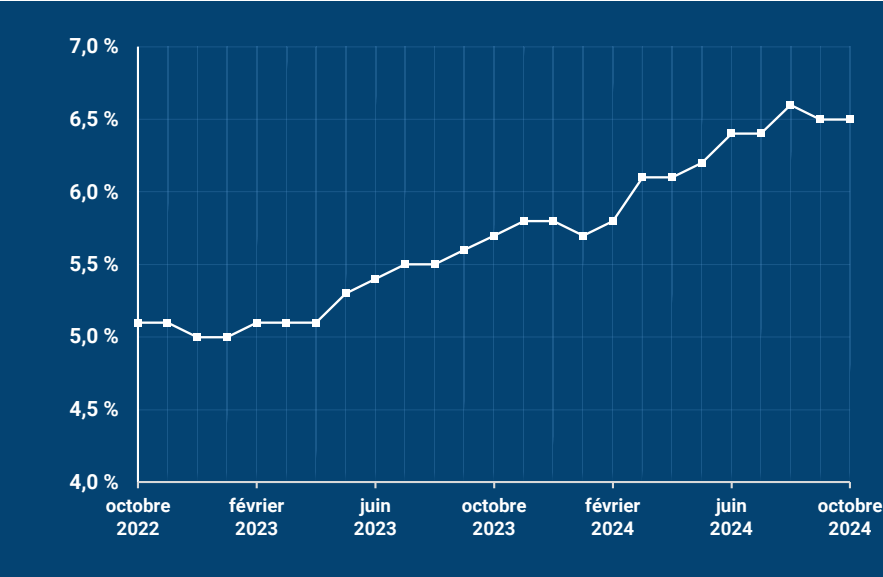
Le marché du travail canadien a connu une légère croissance de 14 500 emplois en octobre, une hausse de 0,1 %, tandis que le taux de chômage est resté stable à 6,5 %. Toutefois, le taux d'emploi a chuté à 60,6 % (-0,1) et le taux d'activité à 64,8 % (-0,1), le plus bas niveau enregistré depuis décembre 1997, en dehors de la période de pandémie de COVID-19. Les jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient les principaux bénéficiaires de la croissance de l'emploi le mois dernier, une hausse de 33 000 emplois (+1,2 %) ayant été observée, la majorité chez les jeunes hommes (+25 000, ou +1,8 %).

Les salaires horaires moyens ont augmenté de 0,5 % le mois dernier, le taux de croissance annuel passant de 4,6 % en septembre à 4,9 % en octobre. Corrigés en fonction de l'inflation, les salaires réels sont maintenant en hausse de 3,2 % d'une année à l'autre.

	Moyenne sur 5 ans oct. 2018 à oct. 2022	Octobre 2023	Septembre 2024	Octobre 2024	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 120 640	20 287 600	20 582 400	20 596 900	309 300 1,5 %	14 500 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,4	5,7	6,5	6,5	0,8	0,0
Taux d'activité (%) ³	65,6	65,6	64,9	64,8	-0,8	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,4	30,9	30,6	30,4	-0,5	-0,2
Salaire horaire moyen ⁵	30,02 \$	34,08 \$	35,59 \$	35,76 \$	4,9 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	33,87 \$	34,08 \$	34,86 \$	35,18 \$	3,2 %	0,9 %

Taux de chômage

Salaire horaire moyen réel



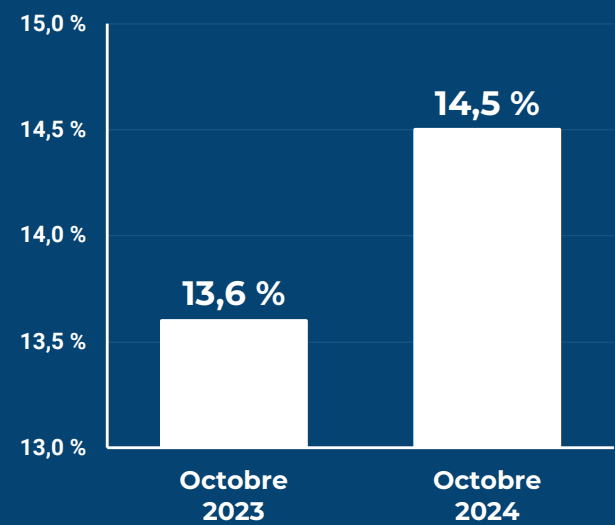
Indicateurs nationaux de précarité

La nature relativement statique du marché de l'emploi le mois dernier se reflétait dans les indicateurs de précarité d'Unifor, qui ont pour la plupart peu évolué en octobre. Le taux de sous-utilisation est resté stable à 7,9 %, tandis que le taux de sous-emploi a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 14,5 %. Toutefois, d'une année à l'autre, ces chiffres sont en hausse d'environ 1,0 point de pourcentage, indiquant que de nombreux chercheurs d'emploi

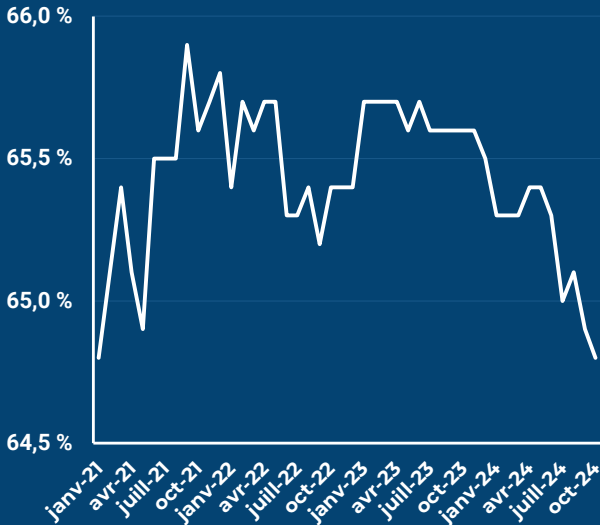
ne parviennent toujours pas à trouver un emploi à temps plein convenable ou sont tout simplement découragés de le faire. Cette tendance se reflète également dans le taux d'activité qui, comme indiqué précédemment, a continué de baisser. À 64,8 %, le taux d'activité est retombé à des niveaux observés pour la dernière fois au plus fort de la pandémie de COVID-19 (voir le graphique ci-dessous). Ensemble, ces chiffres témoignent d'une économie qui peine à générer suffisamment de possibilités d'emploi.

	Oct. 2023	Sept. 2024	Oct. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,4	18,2	18,5	0,1	0,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	38,5	40,4	40,0	1,5	-0,4
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	6,9	7,9	7,9	1,0	0,0
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	13,6	14,4	14,5	0,9	0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	5,5	5,8	0,2	0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,5	11,1	11,3	-0,2	0,2
Occasionnel/autre (%)	3,4	3,3	3,4	0,0	0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,1	5,6	5,9	-0,2	0,3
Saisonnier (%)	2,0	2,2	1,9	-0,1	-0,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,5	21,0	20,9	1,4	-0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,45 \$	4,79 \$	4,96 \$	11,6 %	3,6 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	698,2	793,5	797,6	14,2 %	0,5 %

Taux de sous-emploi



Taux d'activité



Statistiques régionales

À l'échelle régionale, l'emploi est resté stable dans le Canada atlantique et a légèrement diminué en Ontario d'un peu moins de 11 000 emplois (-0,1 %). Le Québec a affiché un gain marginal de 6 500 emplois (+0,1 %), alors que la majeure partie de la croissance de l'emploi a été observée dans la région des Prairies (+9 900, ou +0,3 %) et en Colombie-Britannique (+8 300, ou +0,3 %).

Les variations régionales du taux d'activité ont été quelque peu positives dans l'Atlantique (+0,1) et au Québec (+0,1), et légèrement négatives dans les Prairies (-0,1) et en Colombie-Britannique (-0,1). Notamment, la baisse la plus importante de la participation au marché du travail a été observée en Ontario, où le taux d'activité a diminué de 0,3 point de pourcentage pour atteindre 64,6 %. En général, presque toutes les régions, à l'exception du Canada atlantique, ont connu des baisses substantielles de leur taux d'activité en cours de la dernière année, allant de -0,4 point de pourcentage dans les Prairies à -1,5 point de pourcentage en Colombie-Britannique.

D'une année à l'autre, la croissance des salaires a été nettement plus élevée dans l'ensemble des régions, les gains les plus importants ayant été relevés en Ontario (+6,2 %) et dans les provinces de l'Atlantique (+4,7 %). Corrigée en fonction de l'inflation, la croissance des salaires en Ontario au cours de la dernière année a atteint 4,5 % en termes réels, reflétant la forte baisse de l'inflation au cours des derniers mois.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Oct. 2023	Oct. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 220 400	1 249 600	29 200 2,4 %	600 0,0 %
Taux de chômage (%)	7,3	7,5	0,2	0,2
Taux d'activité (%)	60,8	60,7	-0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	31,7	33,4	1,7	-0,3
Salaire horaire moyen	29,86 \$	31,25 \$	4,7 %	-0,1 %
Salaire horaire moyen réel	29,86 \$	30,75 \$	3,0 %	0,3 %



Québec

	Oct. 2023	Oct. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 521 100	4 548 400	27 300 0,6 %	6 500 0,1 %
Taux de chômage (%)	4,9	5,7	0,8	0,2
Taux d'activité (%)	65,1	64,4	-0,7	0,1
Taux de syndicalisation (%)	39,9	39,6	-0,3	0,0
Salaire horaire moyen	32,73 \$	34,14 \$	4,3 %	-1,4 %
Salaire horaire moyen réel	32,73 \$	33,59 \$	2,6 %	-1,0 %



Ontario

	Oct. 2023	Oct. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	7 945 900	8 101 100	155 200 2,0 %	-10 900 -0,1 %
Taux de chômage (%)	6,2	6,8	0,7	0,0
Taux d'activité (%)	65,5	64,6	-0,8	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,7	26,3	-0,4	-0,1
Salaire horaire moyen	35,29 \$	37,49 \$	6,2 %	1,0 %
Salaire horaire moyen réel	35,29 \$	36,88 \$	4,5 %	1,5 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Oct. 2023	Oct. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 790 000	3 868 300	78 300 2,1 %	9 900 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,4	6,9	1,4	-0,1
Taux d'activité (%)	68,6	68,2	-0,5	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,7	26,8	-1,9	0,0
Salaire horaire moyen	33,57 \$	34,99 \$	4,2 %	0,7 %
Salaire horaire moyen réel	33,57 \$	34,43 \$	2,5 %	1,1 %



Colombie-Britannique

	Oct. 2023	Oct. 2024	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 810 300	2 829 300	19 000 0,7 %	8 300 0,3 %
Taux de chômage (%)	5,4	5,8	0,4	-0,2
Taux d'activité (%)	65,2	63,7	-1,5	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	30,6	30,2	-0,4	-1,3
Salaire horaire moyen	35,58 \$	36,74 \$	3,3 %	0,0 %
Salaire horaire moyen réel	35,58 \$	36,15 \$	1,6 %	0,4 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Octobre 2023	Octobre 2024	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	24,44 \$	25,68 \$	5,1 %	2,0 %
Foresterie	33,09 \$	34,11 \$	3,1 %	1,4 %
Mines, pétrole et gaz	48,77 \$	54,69 \$	12,1 %	9,4 %
Services publics	51,33 \$	53,77 \$	4,8 %	3,0 %
Construction	36,11 \$	36,71 \$	1,7 %	0,0 %
Fabrication de biens durables	33,88 \$	35,67 \$	5,3 %	3,5 %
Fabrication de biens non durables	32,93 \$	33,46 \$	1,6 %	0,0 %
Commerce de gros	36,53 \$	36,41 \$	-0,3 %	-2,0 %
Commerce de détail	23,22 \$	24,32 \$	4,7 %	3,0 %
Transport et entreposage	32,41 \$	34,38 \$	6,1 %	4,2 %
Finances et assurances	43,57 \$	45,75 \$	5,0 %	3,2 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,73 \$	35,74 \$	0,0 %	-1,6 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	44,84 \$	49,16 \$	9,6 %	7,3 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,05 \$	27,72 \$	6,4 %	4,5 %
Services éducatifs	39,28 \$	40,91 \$	4,1 %	2,4 %
Soins de santé et assistance sociale	32,55 \$	33,85 \$	4,0 %	2,3 %
Information, culture et loisirs	31,70 \$	33,74 \$	6,4 %	4,5 %
Hébergement et services de restauration	20,02 \$	20,70 \$	3,4 %	1,7 %
Autres services	29,17 \$	31,66 \$	8,6 %	6,4 %
Administration publique	43,56 \$	44,86 \$	3,0 %	1,3 %

Alors que l'inflation continue de baisser, la croissance des salaires réels dans de nombreuses industries a dépassé 3,0 %, notamment les secteurs de la finance et de l'assurance (3,2 %), du transport et de l'entreposage (4,2 %), et de la fabrication de biens durables (3,5 %). La baisse de l'inflation a également contribué à augmenter les salaires réels dans le secteur public, qui était généralement à la traîne par rapport à d'autres industries au cours de la dernière année, notamment les services éducatifs (2,4 %), ainsi que les soins de santé et l'aide sociale (2,3 %).

Si la majorité des emplois créés le mois dernier a été observée dans le secteur de la production de biens (+13 500), l'industrie manufacturière (+9 700) et la construction (+6 300) arrivant en tête, les plus importants gains ont été enregistrés dans le secteur des services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens (+28 700).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de septembre à octobre 2024

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		13 500
Agriculture	-4 700	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		1 500
Services publics		700
Construction		6 300
Fabrication		9 700
SECTEUR DES SERVICES		900
Commerce de gros et de détail	-8 300	
Transport et entreposage	-9 300	
Finance, assurances, services immobiliers et de location	-13 000	
Services professionnels, scientifiques et techniques		3 000
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens		28 700
Services d'enseignement		11 600
Soins de santé et assistance sociale	-900	
Information, culture et loisirs	-6 700	
Services d'hébergement et de restauration		12 200
Autres services (sauf les administrations publiques)	-7 600	
Administrations publiques	-8 700	



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org